



Appel à article

10 ans après #MeToo

Sous la direction de Johanna Dagorn § Viviane Albenga

Dix ans après l'émergence du mouvement #MeToo, qui a favorisé une plus grande libération de la parole des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles et a engagé une écoute accrue de la part d'acteurs sociaux et institutionnels (Brown, 2020), il est important de questionner les transformations sociales et juridiques qui ont eu lieu depuis lors. #MeToo a été identifié comme un moment charnière dans la dénonciation publique des violences sexuelles, contribuant à faire reculer l'impunité et à renforcer le débat public sur les rapports de genre (Rodríguez, 2021). L'objectif de cet appel à communications est d'explorer de manière rigoureuse les impacts positifs et leurs limites, les évolutions législatives, les résistances socio-politiques et les changements vécus par les victimes et les auteurs dans la décennie qui suit l'essor du mouvement #MeToo (Garcia & Figueroa, 2022).

Axes thématiques proposés

1. L'impact positif et ses limites du mouvement #MeToo sur le problème des violences sexistes et sexuelles

Nous invitons à soumettre des contributions évaluant comment #MeToo a transformé la visibilité des violences sexistes et sexuelles, modifié les pratiques institutionnelles et influencé les discours publics et médiatiques sur ces questions (Gill & Orgad, 2018). Ce thème peut couvrir, entre autres, les changements dans la reconnaissance sociale des violences, l'évolution des politiques de prévention, ou encore l'accroissement des dispositifs de soutien aux victimes.

Nous encourageons des propositions qui analysent comment #MeToo a reconfiguré les pratiques sociales, la perception collective des violences sexistes et sexuelles et leurs définitions dans les espaces publics et privés ; ceci inclut l'étude des formes de signalement des violences et l'évolution des normes sociales autour du consentement (Levy & Mattsson, 2022). Ce thème peut aborder les effets du mouvement sur les pratiques de prise de parole, la construction collective de significations autour de la violence, la socialisation genrée, et les dispositifs de prévention et de soutien tels qu'ils émergent dans différents contextes sociaux (associations, universités, réseaux professionnels). Par ailleurs, les résistances à la mise en évidence du caractère massif et systémique des violences sexistes et sexuelles (telles que les résistances politiques à l'instar de la requalification des violences de genre en « violences intrafamiliales » par Vox en Espagne, ou la contestation législative et administrative de dispositifs d'accompagnement des victimes) pourront être mises en avant sous l'angle de la contestation des dispositifs récemment mis en œuvre.



2. Les changements législatifs : lois et reconnaissance de la revictimisation

Cet axe portera spécifiquement sur les réformes juridiques mises en place après 2017 pour mieux protéger les victimes, sanctionner les violences et prendre en compte la revictimisation dans les procédures judiciaires (Smith & Jones, 2023). Les propositions pourront analyser des cas nationaux ou comparatifs de législation, les modifications dans les codes pénaux, ou encore l'impact des nouvelles lois sur les taux de plainte et de condamnation (Casas Vila, 2017).

3. Les changements pour les victimes et pour les auteurs

Cet axe vise à interroger les transformations dans la vie des personnes victimes et des auteurs présumés de violences, notamment en termes de ressources d'accompagnement, de parcours de réparation, ou de processus de responsabilisation (Taylor, 2021). Certaines autrices ont souligné le coût émotionnel (Mendes et Ringrose, 2019 ; Mendes, 2022) de la dénonciation des violences sexuelles en ligne, d'autres ont insisté sur son coût matériel pour les femmes minorisées et davantage démunies en ressources sociales, notamment dans le milieu professionnel (Kagal, Cowan & Jawad, 2019), ce qui ouvre la voie à une analyse intersectionnelle de la portée des changements suscités par #MeToo. Les communications peuvent s'appuyer sur des approches qualitatives ou quantitatives pour rendre compte de l'expérience vécue des acteurs directement concernés par #MeToo. Les propositions pourront mobiliser des enquêtes qualitatives, des analyses de récits de vie, des approches ethnographiques ou des données quantitatives sur les perceptions sociales du genre et du pouvoir depuis l'émergence de #MeToo.

Bibliographie

- Achin, C., Albenga, V., Andro, A., Delage, P., Ouardi, S., Rennes, J., & Zappi, S. (2019). *Révoltes sexuelles après #MeToo* (Revue *Mouvements*, n° 99). La Découverte.
- Brown, A. (2020). #MeToo and the politics of voices. *Journal of Gender Studies*, 29(2), 123–140.
- Casas Vila, G. (2017). « D'une loi d'avant-garde contre la violence de genre à l'expérience pénale des femmes : le paradoxe espagnol ? », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. XIV | 2017, mis en ligne le 18 juillet 2017, consulté le 06 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/9519>
- Cavalin, C. et al. (2022). *Les Violences sexistes après #MeToo*. Paris : Presse des Mines
- Garcia, R., & Figueroa, L. (2022). *Movements, media, and social change. Sociological Review*, 70(1), 89–107.



Gill, R., & Orgad, S. (2018). *The cultural dynamics of #MeToo*. *European Journal of Cultural Studies*, 21(6), 723–736.

Kagal, N., Cowan, L. & Jawad H. (2019). "Beyond the Bright Lights: Are Minoritized Women Outside the Spotlight Able to Say #MeToo", in Fileborn B. & Loney-Howes R. *#MeToo and the Politics of Social Change*, 133-149.

Kimmel, M. (2020). *Backlash: Masculinism after MeToo*. *Men and Masculinities*, 23(5), 842–860.

Mendes, K. (2022). « #MeToo, selfies et mèmes : une exploration des récits numérisés des violences sexuelles », *Les Violences sexistes après #MeToo*, C. Cavalin, J. Da Silva, P. Delage, I. Despontin Lefèvre, D. Lacombe et B. Pavard éds., Paris, Presse des Mines, 23-36.

Mendes K., Ringrose J. (2019). « Digital Feminist Activism: #MeToo and the Everyday Experiences of Challenging Rape Culture », *#MeToo and the Politics of Social Change*, B. Fileborn et R. Loney-Howes éds., Londres, Palgrave McMillan, 37-51.

Rodríguez, M. (2021). *Social movements and gender justice*. *Gender & Society*, 35(4), 501–520.

Smith, J., & Jones, L. (2023). *Law reform and victim rights*. *International Journal of Law, Policy and the Family*, 37(3), 290–312.

Taylor, S. (2021). *Victim experiences and reparative justice*. *Feminist Criminology*, 16(3), 307–329.

Modalités de soumission :

Les propositions d'articles sont attendues pour Mai 2026. Un retour sera effectué aux auteur.e.s en juin 2026. Les propositions d'articles (5.000 signes) sont à envoyer à : cahiers.lcd@gmail.com et à johannadagorn@hotmail.com et viviane.albenga@univ-tours.fr au plus tard le 2 mai 2026. Ces propositions doivent comprendre : une synthèse de l'article, une proposition de plan, quelques références bibliographiques et une présentation des / de l'auteur.e.s.

Les propositions devront nécessairement appuyer leur argumentation sur des données originales, statistiques, empiriques, documentaires (littérature grise, textes officiels, lois et règlements).

Les articles complets sont attendus au 1^{er} Octobre 2026. Les retours aux auteur.es auront lieu en janvier 2027. Les articles définitifs sont attendus au plus tard le 2 mai 2027. Le numéro 25 de la revue sortira en octobre 2027 Les articles définitifs comprendront 30.000 signes environ, ainsi qu'un résumé et des mots clés.

Lien vers le site de la revue : <https://aresvi.fr/les-cahiers-de-la-lcd/>